



Enertime

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



Enertime

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Enertime,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Enertime relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principe de continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels qui mentionne les hypothèses sous-tendant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires, des subventions et des frais de recherche et développement sont décrits dans les notes des sections : « Projets à long terme », « Subventions » et « Frais de recherche et développement » de l'annexe des comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus ainsi que les informations fournies dans cette annexe et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

- Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

- Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle



estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à



l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Carine Malval

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ETATS FINANCIERS


Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement	1 568 915	677 058	891 857	2 427 121
Concessions, brevets et droits similaires	269 923	213 997	55 926	20 379
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	2 008 053		2 008 053	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	351 445	186 556	164 889	123 110
Autres immobilisations corporelles	326 193	259 033	67 159	71 685
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				5 580
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	448 166		448 166	448 166
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	49 745		49 745	95 777
Prêts				2 805
Autres immobilisations financières	168 614		168 614	148 469
ACTIF IMMOBILISÉ	5 191 053	1 336 645	3 854 409	3 343 092
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	274 224	53 043	221 181	285 115
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	202 676		202 676	48 000
Créances				
Clients et comptes rattachés	3 524 505		3 524 505	1 671 096
Autres	652 350	6 590	645 760	500 412
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres	82 352	49 984	32 368	82 352
Autres titres				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	624 425		624 425	2 482 057
Charges constatées d'avance	423 845		423 845	143 303
ACTIF CIRCULANT	5 784 379	109 617	5 674 762	5 212 336
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations	33 120		33 120	
Écart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	11 008 552	1 446 262	9 562 291	8 555 428


Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2023	Du 01/01/2022
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé) 1174 144	1 174 144	847 550
Prime d'émission, de fusion, d'apport	948 373	893 235
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale	4 960	4 960
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres	2 560	2 560
Report à nouveau	-3 098 525	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-4 777 612	-3 991 760
Subventions d'investissement	4 043 009	3 938 016
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-1 703 091	1 694 560
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	693 326	693 326
Autres		
AUTRES FONDS PROPRES	693 326	693 326
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour :		
- Risques	661 820	304 408
- Charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	661 820	304 408
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles	1 200 541	706 237
Autres emprunts obligataires		
- Au près des établissements de crédit	1 217 548	1 564 505
Emprunts et dettes :		
- Financières diverses	850 193	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	2 767 721	1 230 419
Dettes :		
- Fiscales et sociales	873 928	445 025
- Sur immobilisations et comptes rattachés	15 646	10 382
Autres dettes	460 098	385 272
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 524 561	1 521 294
EMPRUNTS ET DETTES	9 910 235	5 863 133
Écarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	9 562 291	8 555 428


Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2023 au 31/12/2023			Au 31/12/2022
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens	2 003 540	1 210 718	3 214 258	1 295 964
- De services	500 256	44 490	544 746	706 990
Chiffre d'affaires net	2 503 796	1 255 208	3 759 004	2 002 954
Production :				
- Stockée			778 773	433 060
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			520 904	17 678
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges			413 909	175 625
Autres produits			189	1 078
PRODUITS D'EXPLOITATION			5 472 779	2 630 395
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			10 366	
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 738 064	840 779
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			105 391	99 714
Autres achats et charges externes *			3 424 909	1 934 907
Impôts, taxes et versements assimilés			56 472	43 979
Salaires et traitements			2 860 500	2 013 040
Charges sociales			1 094 150	770 912
- Amortissements sur immobilisations			399 643	385 537
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux :				
- Dépréciations sur actif circulant			53 043	308 712
- Provisions pour risques et charges			427 868	236 433
Autres charges			173 240	84 842
CHARGES D'EXPLOITATION			10 343 645	6 718 855
* Y compris :				8 467
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-4 870 866	-4 088 460
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 790	829
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			5 790	829
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			58 264	
Intérêts et charges assimilées			184 301	155 097
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES			242 565	155 097
RÉSULTAT FINANCIER			-236 775	-154 269
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			-5 107 641	-4 242 728

 **Compte de résultat (Suite)**

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	867	24 176
Sur opérations en capital		40 429
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	867	64 605
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 368	
Sur opérations en capital	56 754	35 334
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		3 203
CHARGES EXCEPTIONNELLES	58 122	38 537
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-57 255	26 068
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-387 284	-224 901
TOTAL DES PRODUITS	5 479 436	2 695 829
TOTAL DES CHARGES	10 257 048	6 687 588
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-4 777 612	-3 991 760

COMPTES ANNUELS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-198 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total du bilan avant répartition est de 9 562 291 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -4 777 612 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La société a fait appel à un nouvel emprunt obligataire d'un montant de 1.575 K€ en septembre 2023 et à échéance au 31 décembre 2024 afin de consolider sa trésorerie. Le taux d'intérêts est de 12%.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Depuis le 1er janvier 2024, date de la clôture de l'année, la survenance des événements importants suivants est à signaler :

- Augmentation de capital d'un montant brut de 3,7 M€ le 29 février 2024
- Exercice de BSA et conversion d'OCA pour un montant total de 217 K€

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Frais de recherche et développement

(Article R. 123-195 et R. 123-196 du Code de Commerce)

Les coûts de développement peuvent être comptabilisés à l'actif :

- s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés
- ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au cours de l'exercice écoulé, la société a engagé des dépenses de développement à hauteur de 779 K€.

Ces frais de développement répondent aux conditions d'activation de l'article 212-3 du plan comptable général (PCG) qui sont les suivantes :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;
- la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais sont essentiellement composés de dépenses de personnel liés au temps passé sur les différents projets.

Les frais de recherche et développement activés sur l'année 2023 s'élèvent à 779 K€.

Les projets sont amortis sur 60 mois de manière linéaire à la date mise en service du projet.

Les projets non mis en service au 31 décembre 2023 ont fait l'objet d'un reclassement en immobilisations en-cours (2.008 K€).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition.

Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables.

- Installations techniques 5 à 10 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 ans,
- Mobiliers 10 ans,
- Matériel et outillage industriels 5 à 10 ans,
- Matériel de transport 4 à 5 ans,
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans,
- Matériel informatiques 3 ans.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

À la suite de la cotation sur Alternext de la société, un compte de liquidité a été ouvert en 2016 pour 75 000 €. Les habilitations sur ce compte ont été données à un prestataire de services d'investissement qui intervient pour le compte d'Enertime à l'achat ou à la vente pour favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres Enertime.

Les moins ou plus-values sont comptabilisées en exceptionnel.

Au 31 décembre 2023, ce compte de liquidité est composé de deux comptes titres représentant un portefeuille total de 78 960 actions propres Enertime valorisées à 50 K€ et un compte espèces pour 26 K€.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques et sauf écart significatifs, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'Entreprise à l'égard d'un tiers, susceptibles d'être estimée avec fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions

Les subventions d'investissement reçues sont, en général, enregistrées dès que la créance correspondante devient certaine, compte tenu des conditions posées à l'octroi de la subvention.

Les subventions d'exploitation sont enregistrées en produits d'exploitation en tenant compte, le cas échéant, du rythme des dépenses correspondantes de manière à respecter le principe de rattachement des charges aux produits.

Pour rappel, la société ENERTIME a été désignée, en 2022, par la Commission Européenne, coordinatrice des projets DECAGONE, PUSH2HEAT et EPHYRA (en 2023) dans le cadre du Programme de R&D Horizon.

Ce consortium européen de plus de 20 partenaires industriels et universitaires répartis dans 13 pays a pour objectif d'améliorer la technologie ORC, d'étudier et de construire un démonstrateur ORC de 2 MW intégrant des technologies innovantes comme les turbines sur palier magnétique.

Ces projets, sur 4 ans, présentent un budget global de 39,6 M€ de subventions dont 10,4 M€ pour ENERTIME, selon le détail ci-après :

- Projet DECAGONE : 7.333 K€
- Projet PUSH2HEAT : 1.112 K€
- Projet EPHYRA : 1.997 K€

Au 31 décembre 2023, la société a perçu les subventions suivantes :

- Projet DECAGONE : 3.544 K€
- Projet PUSH2HEAT : 367 K€
- Projet EPHYRA : 629 K€

Ces projets consistent en des projets de R&D afin d'encourager les innovations liées à la technologie ORC et à celle des PAC THT.

A ce titre, les subventions d'investissement afférentes sont reconnues au rythme de l'activation des actifs incorporels liés et de leur amortissement.

Compte tenu de l'avancement des projets, les subventions d'exploitation reconnues au compte de résultat sur l'exercice sont détaillées ci-après :

- Projet DECAGONE : 417 K€
- Projet PUSH2HEAT : 81K€
- Projet EPHYRA : Néant

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2023) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3,2%,
- Probabilité de départ volontaire est supposée à 100%.

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 86.382 Euros.

Primes de remboursement des obligations

Les primes de remboursement sont amorties par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaieur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaieur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Projets à long terme

La société comptabilise ses contrats de vente au moyen de la méthode de l'avancement, en constatant les produits au fur et à mesure de la progression de l'exécution d'un contrat, évaluée sur la base des coûts engagés.

Cette méthode repose sur :

- L'identification du montant total des produits du contrat,
- L'identification du montant total des coûts imputables au contrat (encourus et restant à encourir),
- Les états de gestion permettant de valider le pourcentage d'avancement.

Le chiffre d'affaires est ainsi comptabilisé à hauteur du pourcentage d'avancement qui est déterminé par le rapport entre les coûts engagés et le total des coûts estimés au contrat.

Les charges financières n'ont pas été retenues dans le calcul du pourcentage d'avancement ni dans les coûts imputables au contrat.

Lorsque le résultat à terminaison ne peut être estimé de façon fiable, aucun profit n'est dégagé et les produits dégagés à l'avancement sont comptabilisés dans la limite des coûts correspondants.

Lorsque le résultat estimé à terminaison fait ressortir une perte, cette dernière fait l'objet de la constitution d'une provision pour perte à terminaison (au niveau des provisions pour risques).

Principe de continuité de l'exploitation

Le principe comptable de continuité de l'exploitation est défini selon l'article L123-20 du Code de commerce.

Afin d'assurer le principe de continuité d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2024, le management considère les hypothèses ci-dessous comme hautement probables.

L'obtention de financements externes pour 5,6 m€ dont :

- 1,9 m€ de préfinancement pour la 1ere tranche de la subvention DECAGONE dont une proposition a été reçue en mai 2024 et qui a été acceptée.

- 1,5 M€ OBSA pour lesquels des échanges sont en cours et une marque d'intérêt a été reçue d'un fonds d'investissement présenté par la société EUROPEOFFERING.

- Au moins 1 M€ d'un Prêt innovation pour préfinancer tout ou partie des subventions européennes sur les projets de Pompe à Chaleur PUSH2HEAT, HURRICANE et le projet ORC EPHYRA. Concernant ce prêt les négociations auprès d'une banque ont débuté en mai 2024,

- 0,6 M€ de préfinancement des CEE (préfinancement à 50%) à recevoir en septembre 2024 sur le projet VERALLIA sur un total de 1,2 M€ à recevoir pour lequel une proposition a été reçue et pour lequel d'autres propositions sont éventuellement attendues.

Notons par ailleurs qu'ENERTIME a reçu une proposition pour un financement de 3 M€ par l'émission d'ODIRNANE (type Equity Funding). ENERTIME n'a pas l'intention d'utiliser ce financement – Celui-ci n'est pas pris en compte dans son plan de trésorerie 2024.

L'encaissement de 3,8 M€ sur les projets déjà en cours dont 1,2 M€ pour le projet VERALLIA et 1,1 M€ sur le projet Carrière sur Seine

L'encaissement de 1,8 M€ sur les nouveaux projets signés mais non commencés dont 0,5 M€ pour la maintenance des machines ORC et 0,9 M€ pour la maintenance des turbines à vapeur.

1,7 M€ d'encaissements nets liés aux projets dont les négociations sont en cours.

Ces hypothèses permettent de confirmer qu'ENERTIME dispose des moyens financiers nécessaires pour assurer sa continuité d'exploitation jusqu'au 31 décembre 2024.



Faits caractéristiques de l'exercice

Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Augmentation de capital

Au cours de l'exercice 2023, 3.265.946 actions ont été créées pour une valeur nominale de 0,10 €. Le capital social s'élève donc au 31 décembre 2023 à 1.174.144,20 Euros. Une prime d'émission relative est comptabilisée pour 100 330.02 Euros.

Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes versées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent au titre de leurs fonctions à 154 K€ sur l'exercice 2023.

Jetons de présence

Le montant des jetons de présence pour l'exercice 2023 s'élève à 13 K€.

Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

La société a signé, dans le cadre du projet VERALLIA, un contrat avec un fournisseur d'énergie correspondant à 470.000 MWhcumac à 5,5 €/MW, soit un montant total de 2.585 K€.

Ce montant correspondant aux certificats générés par le projet est intégré au chiffre d'affaires du projet et reconnu en résultat de l'exercice sur la base de la règle à l'avancement.


Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	2 798 194		367
Autres postes d'immobilisations incorporelles	214 453		2 072 812
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 012 648		2 073 179
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage	284 014		67 431
- Générales, agencements et aménagements divers	179 709		4 348
Matériel :			
- De transport	388		
- De bureau et informatique, mobilier	113 524		28 224
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	5 580		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	583 215		100 003
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	448 166		
- Titres immobilisés	95 777		
Prêts et autres immobilisations financières	151 274		22 127
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	695 217		22 127
TOTAL GÉNÉRAL	4 291 080		2 195 309

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement	1 229 647		1 568 915	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		9 289	2 277 976	
TOTAL	1 229 647	9 289	3 846 891	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			351 445	
- Gales, agencements et aménagements divers			184 057	
Matériel :				
- De transport			388	
- De bureau et informatique, mob.			141 748	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	5 580			
TOTAL	5 580		677 638	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations			448 166	
- Titres immobilisés	46 032		49 745	
Prêts et autres immobilisations financières	1 982	2 805	168 614	
TOTAL	48 014	2 805	666 525	
TOTAL GÉNÉRAL	1 283 241	12 094	5 191 053	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement	371 073	316 971	10 986	677 058
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	194 075	19 922		213 997
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	565 148	336 893	10 986	891 055
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	160 904	25 652		186 556
Installations générales, agencements et aménagements divers	133 020	18 480		151 499
Matériel de transport	144	129		273
Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 772	18 488		107 260
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	382 840	62 749		445 589
TOTAL GÉNÉRAL	947 988	399 642	10 985	1 336 645

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencs et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations		33 120		33 120

Commentaires : néant

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglémentées				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Risques et charges				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	304 408	427 868	70 456	661 820
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	304 408	427 868	70 456	661 820

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participation				
- Financières				
Sur stocks et en cours	94 500	28 043	69 500	53 043
Sur comptes clients	228 887		228 887	
Autres provisions pour dépréciation	15 670	49 984	9 080	56 574
DÉPRÉCIATIONS	339 057	78 027	307 467	109 617
TOTAL GÉNÉRAL	643 465	505 895	377 923	771 437
- D'exploitation		455 911	377 923	
Dont dotations et reprises : - Financières		49 984		
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

Commentaires : néant


Etat des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	168 614		168 614
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	184 347	184 347	
Autres créances clients	3 340 158	2 591 058	749 100
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 485	4 485	
Impôts sur les bénéfices	387 284	387 284	
Taxe sur la valeur ajoutée	236 615	236 615	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	4 976	4 976	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	18 989	18 989	
Charges constatées d'avance	423 845	423 845	
TOTAL	4 769 314	3 851 600	917 714
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	2 805		
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			


Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	1 200 541	1 200 541		
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	30 884	30 884		
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	1 186 515	387 101	799 415	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 767 721	2 767 721		
Personnel et comptes rattachés	235 014	235 014		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	271 482	271 482		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	347 065	347 065		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 367	20 367		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 646	15 646		
Groupe et associés (2)	850 193	850 193		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	460 098	460 098		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 524 561	2 524 561		
TOTAL	9 910 087	9 110 672	799 415	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 575 200			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	377 824			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	40 008	6 231
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 077	1 094
Emprunts et dettes financières diverses	20 193	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 840	620 192
Dettes fiscales et sociales	338 784	214 664
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	625 901	842 180

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	40 007.79	6 230.90
16881000 INT. COURUS / EMPR.OBLIGAT.CON	8 507.00	6 230.90
16882000 INTERETS COURUS OS 27/09/23	31 500.79	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 077.00	1 093.50
16884000 INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CR	1 077.00	1 093.50
Emprunts et dettes financières diverses	20 192.78	
45580000 ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	20 192.78	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225 839.50	620 192.04
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	225 839.50	620 192.04
Dettes fiscales et sociales	338 783.82	214 663.85
42800000 Charges à payer au personnel	64 308.00	670.00
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	169 544.60	147 462.14
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	67 930.89	61 189.79
43860000 Autres charges à payer	32 924.50	
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	320.00	
44862000 TAXE APPRENTISSAGE	2 823.51	2 996.39
44863000 FORMATION PRO CONTINUE	932.32	2 345.53
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	625 900.89	842 180.29

☀ Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	865 449	887 105
Autres créances	6 421	9 380
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 500	829
TOTAL	876 370	897 313

☀ Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	865 448.78	887 105.00
41810000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	865 448.78	887 105.00
Autres créances	6 421.26	9 379.90
43870000 SUBROGATION IJSS	2 883.26	9 379.90
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	3 538.00	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 500.00	828.50
51880000 INTERET A RECEVOIR	4 500.00	828.50
TOTAL	876 370.04	897 313.40

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
- D'exploitation	2 524 561	1 521 294
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	2 524 561	1 521 294

Charges constatées d'avance	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2023	31/12/2022
- D'exploitation	423 845	143 303
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	423 845	143 303

 **Frais de recherche et de développement**

Libellé	Montant en €	Amortissement	Durée d'amortissement
Projet EXPANGAZ (Année MES = 2021)	557 252	223 210	60
Projet ORCHT (Année MES = 2021)	430 956	172 622	60
Projet NOUVEAU FLUIDE (Année MES = 2021)	100 347	40 195	60
Projet ALANORC (Année MES = 2021)	390 313	156 342	60
Projet BAOSTEEL (Année MES = 2020)	105 984	84 787	60
Divers projets	-15 937		
TOTAL	1 568 915	677 156	

 **Composition du capital Social**

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1 - Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	8 475 496	0.10000	847 550
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	3 265 946		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1 + 2 - 3)	11 741 442	0.10000	1 174 144

Commentaires :

Au cours de l'exercice 2023, 3.265.946 actions ont été créées pour une valeur nominale de 0,10 €. Le capital social s'élève donc au 31 décembre 2023 à 1.174.144,20 Euros.

 Liste des filiales et participations

Dénomination ----- Siège social	Capital ----- Capitaux propres	Q.P. détenue ----- Divid. encaiss.	Val. brute titres ----- Val. nette titres	Prêts avances ----- Cautions	Chiffre d'affaires ----- Résultat
Filiales (plus de 50%)					
SAS ENERGIE CIRCULAIRE 199-201 rue Colbert 59000 LILLE	480950 -905551	93.00	448 166 448 166	480 000	474 024 -474 619
Participations (10 à 50%)					
Autres titres					

Éléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation	Montant entreprises liées	Montant entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur : - Immobilisations incorporelles - Immobilisations corporelles		
Participations	448 166	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	51 832	
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes : - Au près des établissements de crédit - Financières divers	850 193	
Avances et acomptes sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières	11 761	

 **Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux (%)
Ventes de marchandises	3 214 258	85.51
Ventes de prestations de services	544 746	14.49
TOTAL	3 759 004	

 **Honoraires des commissaires aux comptes**

Type d'honoraires	Montant
Contrôle légal des comptes	58 889
Conseils et prestations de services	19 095
TOTAL	77 984

 **Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	40	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	16	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	4	
TOTAL	60	

 **Détail du résultat exceptionnel**

Détail du résultat exceptionnel	Charges	Produits
Régularisation tiers	8 881	867
Mali contrat liquidités	47 873	
Pénalités	1 368	
TOTAL	58 122	867

 **Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

Libellé	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	-5 107 641		-5 107 641
Résultat exceptionnel (y compris participations)	-57 255		-57 255
Résultat comptable	-5 164 896	-387 284	-4 777 612

 **Engagements financiers**

Engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Indemnités de départ en retraite	
Emprunts (intérêts restant à courir)	
Crédit-bail : - Mobilier	
- Immobilier	
Autres engagements	391 800
TOTAL	391 800

Commentaires :

Concerne les certificats CEE en rapport avec le projet VERALLIA (Energie Lagnieu).

Engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
Fournisseurs	
Marché domestique	66 420
Marché international	
TOTAL	66 420

Commentaires :

Le marché domestique correspond à SYNER'VAL (pour 66.420 €).